

Travaux du Conseil Citoyen sur la thématique de l'eau



Travaux du Conseil Citoyen sur la thématique de l'eau

Depuis février 2024, le Conseil Citoyen de Vic-Fezensac s'est engagé dans une réflexion approfondie sur la thématique de l'eau, un sujet devenu central pour la commune. Ce projet est né de la volonté de répondre aux multiples défis liés à l'eau, tels que les inondations, les restrictions d'usage, la pollution et le gaspillage, et s'inscrit dans le cadre de la Charte Communale de la Transition Écologique.

D'emblée le Conseil citoyen a souhaité se saisir de la thématique gestion durable de cette ressource vitale. Pour mieux en comprendre les enjeux, les membres du Conseil ont ressenti le besoin d'acquérir une meilleure compréhension des systèmes en place et des enjeux climatiques, initiant ainsi une série de rencontres avec des experts locaux.

En effet, lors de la séance du 20 avril 2024, l'intervention de Benoît Rayon, technicien du syndicat de rivière SMBVOGA, a mis en lumière les **problématiques liées à l'hydromorphologie des cours d'eau locaux**. Cette présentation a souligné l'importance d'une approche écologique globale, incluant la qualité des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le 23 mai 2024, la présentation de Marion Harlé, chargée de projet au SAGE Neste et Rivières de Gascogne a permis de comprendre le système Neste. Ce dispositif datant de 1862, est un système complexe qui par des canaux et des retenues permet de maintenir artificiellement la présence d'eau dans nos cours d'eau d'une grande partie du département. La présentation alerte sur les effets du changement climatique, prévoyant une réduction d'au moins 40% de l'approvisionnement en eau par la Neste d'ici 2050. Parmi les solutions évoquées, il y a celles qui permettent de ne pas aggraver ce phénomène, consistant à protéger, voire réhabiliter les zones humides. En effet, ce sont de véritables "éponges naturelles" essentielles pour la régulation et la purification des eaux. Elles permettent de ralentir la montée des eaux et d'alimenter la rivière en période sèche. Selon une étude récemment menée sur le département, la ville de Vic-Fezensac en possède au abord de l'Osse, parfois, sur plusieurs centaines de mètres à partir des rives .



La séance du 22 juin 2024 a renforcé la conviction du Conseil sur la nécessité de protéger ces zones humides. Des propositions concrètes ont été formulées : parmi elles, l'interdiction de l'urbanisation dans ces zones (majoritairement déjà classées en zones inondables), la désimperméabilisation des sols, et la sensibilisation de la population et des élus. Certaines de ces mesures ont déjà été mises en place par l'adoption de la Charte Communale de la Transition Écologique, d'autres la complèteraient, visant non seulement à préserver la ressource, mais aussi à préparer la commune aux défis futurs liés à l'eau.

C'est pourquoi le Conseil Citoyen prévoit une rencontre avec Madame le Maire le 17 octobre 2024 pour l'interpeller sur ces enjeux et présenter ses recommandations. Une dernière réunion préparatoire est fixée au 14 septembre 2024 pour finaliser les détails de cette présentation.

Ainsi, le projet sur l'eau initié par le Conseil Citoyen ne cesse de gagner en profondeur et en pertinence au regard du dérèglement climatique dans un territoire aussi fragile que le nôtre, reflétant ainsi une réelle prise de conscience des citoyens de Vic-Fezensac.